

## Conseil du 30 juin 2016

### Travaux

• **Voirie définitive du lotissement Chateaubriand** : le marché est attribué à l'entreprise Even pour un montant de 132 332,20 € H.T (158 798,64 € TTC).

• **Aménagement secteur du Jannay** : le marché est attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 142 428,20 € H.T (170 913,84 € TTC). Le Conseil Municipal décide de confier le suivi des travaux à l'Atelier du Marais qui a déjà la maîtrise d'oeuvre, ce qui porte son forfait de rémunération à 8 800 € H.T (10 560 € TTC).

• **Lotissement du Haut Bourg** : Michel RAFFRAY rappelle que, par délibération du 9 juillet 2015, le Conseil Municipal a accepté la cession des lots A et B du Lotissement du Haut Bourg pour la construction de 7 pavillons locatifs (1 T5 + 2 T4 + 3 T3 + 1 T2).  
Il présente l'esquisse proposée par l'architecte Christian DIUZET de Trégueux, esquisse validée par le Conseil Municipal sous réserve que certaines façades soient traitées avec des matériaux/coloris différents.

• **Levé topographique de la place Abbé Oléron** : dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Julien Coupé/place Abbé Oléron, il convient de faire réaliser le levé topographique de cette place. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la SCP ALLAIN de Dinan pour cette réalisation pour un montant de 1 315,42 € H.T. (1 578,50 € TTC).

### Acquisitions

• **Un robot mixeur pour la cuisine centrale**, pour un montant 602,65 € H.T. (723,18 € TTC)

• **Un ordinateur portable pour la classe de MS-GS** de l'école publique pour un montant de 412,50 € H.T. (495,00 € TTC).

• Dans le cadre du plan numérique du ministère de l'éducation nationale, un accord de subvention a été obtenu. Le Conseil Municipal valide l'offre faite par MICRO CONTACT de Maignon pour l'acquisition de **16 tablettes numériques** pour l'école Magellan, pour un montant de 6 663,84 € H.T. (7 996,61 € TTC).

• **8 chaises supplémentaires (T2)** pour le restaurant scolaire de l'école privée pour un montant de 259,00 € H.T. (312,62 € TTC).

• **4 extincteurs** sont à remplacer (ayant plus de 10 ans). Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société PROTECTION BRETONNE pour leur remplacement et le contrôle des alarmes incendie pour un montant de 693,50 € H.T. (832,20 € TTC).

### Divers

• **Création d'un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)** au service technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. La durée hebdomadaire de service est fixée à 20 heures.

• **Maintenance du site internet** : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par Rayures & Pointillés de Saint-Lormel pour un montant annuel de 350,00 € H.T. (420,00 € TTC).

• **Avenant au contrat d'association passé avec l'école privée** permettant de verser la participation en quatre fois : 8 000 € en janvier, 8 000 € en avril, 8 000 € en juillet et le solde en octobre.

• **Projet Armor Habitat** : communication sur le lot n° 11 du Lotissement du Haut Bourg pour acquisition sous forme de Prêt Social Location Accession : accord de principe des élus.

•**Rue Julien Coupé** : présentation du plan d'aménagement qui sera étudié en détails lors de la réunion de la commission voirie le 7 juillet prochain. Réunion publique le lundi 1<sup>er</sup> août.

•**Demande de stationnement de taxi** de Mathilde Letort. Réponse négative de la préfecture.